

Points à l'Ordre du Jour & Questions CGT au CSE LDC Bourgogne de juillet 2021

Réponses de la Direction en août

Le CSE de juillet n'a pas pu se tenir pour cause de carence de "secrétaire de séance", les réponses aux questions ont donc été apportées lors du CSE d'août.

Pour rappel, lors de la mise en place du CSE, les élus de toutes les organisations syndicales avaient refusé un secrétaire de CSE CGT. Et 2 ans plus tard, en l'absence du secrétaire, aucun autre élu n'a voulu assumer d'être secrétaire de séance, le CSE n'a pas pu se tenir !

Être contre la CGT est une chose, assumer ses responsabilités est plus difficile 🙄 😊

Général :

- Dans la fiche de paie, vous avez joint une lettre qui informe les salariés qu'ils ont eu un certain nombre d'entretiens professionnels et "qu'ils ont bénéficié d'une progression salariale ou professionnelle". Beaucoup de salariés ont été choqués car ils estiment que ce n'est pas vrai !

Qu'entendez-vous par ces propos ?

Nous vous demandons de remettre une lettre explicative dans la prochaine feuille de paie pour expliquer à chaque salarié.

La direction a été étonnée de voir autant de salariés lui remonter cette demande car il lui semble normal que les NAO soient une progression salariale et refuse donc de mettre une note explicative dans la fiche de paie.

Nous comprenons que la direction ne soit pas fière de devoir expliquer qu'en réalité très peu de monde ont eu de réelles augmentations salariales en dehors des NAO.

- Les salariés ne savent comment sont calculés les compléments de salaires lors d'arrêts de travail pour maladie ; Maladie Professionnelle ; Accident du Travail...

Pouvez-vous expliquer comment c'est calculé ?

Pour seule explication, la direction va mettre un tableau explicatif à l'entrée du service RH car elle trouve compliqué de l'expliquer en quelques lignes, et il y a différents calculs en fonction des causes de l'arrêt avec ou sans hospitalisation, du nombre de jours, maladie ou accident, etc.

💡 Si la direction est capable de faire ce tableau, il lui est tout aussi aisé de le faire parvenir à chaque salarié (par exemple dans la feuille de paie...) au lieu d'inciter les 800 salariés à se rendre au service RH sur leur temps personnel consulter un tableau complexe et utile quand le salarié n'est justement pas présent à l'usine.

De plus, les salariés pourraient classer chez eux et consulter au besoin.

- Réunions d'expressions : Avec le COVID, vous avez dit que le temps de faire le tour, ça allait prendre une année. Mais nous avons maintenant des salariés informés et d'autres pas. Pouvez-vous accélérer le mouvement ?

Les réunions d'expression se feront sur septembre et octobre pour l'ensemble des services et novembre pour la découpe poulet, l'objectif étant de finir avant la fin de l'année.

Nous invitons les salariés à préparer leurs revendications concernant les salaires, les coefficients, les horaires, les conditions de travail, de manière à appuyer vos demandes lors des réunions, ce qui donnera du poids aux élus CGT lors des négociations à venir.

- Commandes du personnel : De nouvelles modalités sont mises en place sur les feuilles, il faut commander des colis par lots, ce qui oblige les salariés à acheter en grosses quantités et cela fait des grosses factures. Pouvez-vous remettre comme avant ?

Il sera difficile de revenir en arrière car les commandes qui proviennent de l'extérieur arrivent par lot, donc il sera compliqué de gérer les stocks. La direction ne peut donc pas donner suite à la demande.

Faites très attention quand il est écrit "lot" c'est un lot qui vous sera vendu et non pas une barquette

- Pouvez-vous nous communiquer la procédure à tenir quand un salarié n'est pas en état de tenir son poste et ne peut rentrer seul chez lui ?

La Direction répond à côté en parlant d'une autre procédure !

La CGT parle d'une procédure exclusivement dédiée pour l'alcool et la drogue en nommant des personnes référentes sans même les avoir informées au préalable ! Nous l'avons appris parce que des salariés nous en ont informés en nous demandant des explications sur cette note 😞

Les élus CGT refusent que leurs noms apparaissent sur cette procédure ! Ils ne sont pas habilités à lire les tests et ne seront pas les témoins contraints de faits qu'ils ne maîtrisent pas.

- Quand allez-vous installer la climatisation pour le bungalow du CSE ?

La Direction le fera, mais n'a pas de date précise à communiquer.

Les élus CGT ne seront pas étonnés de la voir arriver cet hiver quand il n'y en aura plus besoin

Découpe Poulets :

- Les salariés demandent à commencer plus tard le samedi. Ils prennent à 5h / 5h30 pour finir à 8h30. Pouvez-vous regarder à les faire commencer un peu plus tard ?

Le démarrage de bonne heure permet de servir les clients en temps et en heure et aussi d'harmoniser les services

Nous pensons que la direction se moque de vous, car ce n'est pas une demi-heure voir une heure de décalage qui posera problème.

- Pouvez-vous afficher les équipes qui travaillent le samedi à l'année comme vous le faites pour les vacances ?

La 1^{ère} réponse de la direction était de dire qu'ils ne pouvaient pas se permettre de faire ça car ils ne connaissaient pas les absences des salariés.

Et après débat, la direction a fini par dire qu'elle regardera avec les responsables pour essayer de les organiser.

- Pouvez-vous mettre une alarme, lumineuse ou sonore, pour signaler que le tapis de l'I Cut est arrêté ? Cela éviterait le gaspillage de viande qui tombe par terre, et crée beaucoup de tensions chez les salariés.

La Direction a regardé avec la société Marel pour mettre une alarme et finaliser ce qu'il reste à faire.

- Pourquoi avez-vous changé le fonctionnement des grignottes ? La nouvelle organisation ne va pas du tout ! Une personne ne peut pas tout faire et lorsque les salariés font part de leurs difficultés, il leur est répondu "vous n'avez qu'à appeler pour remettre quelqu'un", et quand ils demandent quelqu'un, il n'y a jamais personne à mettre !

Les salariés en ont marre et commencent à avoir des douleurs.

Ce qui est une cause de maladie Professionnelle, donc un problème à voir d'urgence.

D'après la direction une intervention a été faite, et selon elle ça devrait aller mieux.

Nous vous invitons à revenir vers nous auquel cas ce ne serait pas le cas.

- Vendredi 2 juillet, l'AMF 1 fonctionnait mal et les salariés ont désossés plus d'une demi-heure pour attendre la pause afin de recalibrer la machine. Beaucoup d'os restent sur les filets, est-ce normal pour une machine qui n'a même pas un an ? Cela engendre beaucoup de retard, dégrade les conditions de travail et provoque des douleurs aux salariés. 2^{ème} risque de maladie professionnelle signalé ce mois.

Des élus CGC se sont permis de répondre à la place de la direction (alors qu'en tant qu'élus ils sont censés représenter les salariés 😞) et d'après eux la cause serait la faute d'un salarié qui ne sait pas travailler avec la machine...

Nous avons demandé à la direction si elle cautionnait, et celle-ci nous a répondu qu'effectivement il y a eu une mauvaise utilisation de la machine qui la mise en panne et donc c'est une erreur humaine.

Personne n'a parlé du manque de formation sur des nouvelles machines. Que la direction ne le fasse pas ne surprendra personne, mais ce ne devrait pas être le cas pour des élus qui sont censés représenter le personnel, et donc les défendre.

Trad :

- Depuis plusieurs mois le tapis s'arrête régulièrement. Quand allez-vous y faire quelque chose ?
Il y a des plans d'actions en cours et une recherche de solution avec le fournisseur.
Nous suivrons cette évolution car c'est trop souvent qu'on nous dit que c'est la faute du fournisseur.

Parking :

- Le parking est toujours dans le même état alors que le mois dernier vous vous étiez engagés à mettre la maintenance sur le coup.
Pourriez-vous tenir votre engagement et y remédier au plus vite ?
Les trous ont été rebouchés le 10 juillet.
Les élus CGT pensent que cela va pas tenir dans la durée. Mais bon les trous ont été rebouchés

GMS :

- Il y a beaucoup d'humidité et il fait de plus en plus froid. Est-ce que l'entreprise est intervenue ? Qu'en est-il ? quand est-ce que le problème sera résolu ?
L'entreprise GEA est déjà intervenue mais cela n'a pas été efficace. La Direction a demandé à ce qu'elle revienne avec un expert.
À LDC on n'a vraiment pas de chance c'est toujours la faute des autres. Ce problème a déjà eu lieu, il a déjà été résolu, mais on recommence à chercher les causes et les solutions pendant des mois et pendant ce temps là les salariés travaillent dans de très mauvaises conditions de travail, à l'humidité, source de maladies professionnelles de surcroît !

Tapis Cello côté GMS

- Les salariés demandent un tapis à part pour les commandes en direct. Quand le tapis actuel tombe en panne ou est surchargé, les salariés sont obligés d'empiler sur un chariot, de la déplacer jusqu'à la GMS pour redépiler et remettre sur le tapis du quai d'expédition. Les colis sont très lourds, et la manutention entraîne des douleurs, des "mal de dos". C'est le 3^{ème} risque de maladie Professionnelle signalé ce mois-ci.
Il n'est pas prévu de rajouter un tapis la direction est toujours à la recherche de solution avec le fournisseur. La CGT pense une fois de plus qu'il se foutent des élus CGT et des salariés. En effet, les fournisseurs ont bon dos ! Quand la CGT leur trouve des solutions, ils n'en veulent pas ! ce n'était pas compliqué de rajouter un tapis et c'est bien la preuve que la prévention des maladies professionnelles ne les intéresse pas ! C'est du bla-bla quand il nous montre leurs tableaux et leur seul but est de ne pas payer les pénalités liées aux accidents du travail et maladies professionnelles !



Points à l'Ordre du Jour & Questions CGT au CSE LDC Bourgogne d'août 2021

Réponses de la Direction

ABATTOIR

- Lorsque la journée de travail se termine avant l'heure prévue (au quai vif et abattoir), pourquoi le responsable refuse à certains salariés d'aller terminer sa journée dans un autre atelier ?

La direction nous dit que le responsable n'a jamais refusé un salarié d'aller dans un autre atelier bien au contraire c'est plutôt l'ensemble des salariés qui refusent d'aller à la découpe poulet.

Si cette situation se reproduisait, nous invitons les salariés à nous le remonter.

- Pourquoi n'avez-vous pas réparti la charge de travail sur la semaine 27 (25 000 poulets prévus) ? Effectivement le samedi 10 juillet, les salariés n'ont travaillé que 3 heures ! Pensez-vous à ceux qui font une quarantaine de kilomètre par jours ?

L'abattage du samedi permettait de gagner de la DLC jusqu'au 10 juillet

Pour trois heures de travail il est quand même dommage de déplacer des salariés venant de Chalon par exemple.

- Pourrions-nous avoir les anciens gants en plastiques car ceux que nous avons actuellement sont de mauvaise qualité, trop fins, nous sommes obligés de les changer beaucoup plus souvent ?

La direction a trouvé un autre fournisseur qui a fourni la semaine 31, maintenant il faut le temps d'écouler les anciens stocks.

- Au transfert abattoir, il y a des fuites au plafond, allez-vous remédiez à ce problème au plus vite ?

Problème résolu

LAVAGE BAC

- La température dans ce service devient insupportable, la demande d'un ventilateur a été refusé par le responsable ? Pourquoi ?

D'après la direction il n'a jamais été sollicité de ventilateur, donc aucune demande n'a été effectuée.

Comme d'habitude, la direction met en cause la parole des salariés pour justifier sa non réponse au problème. Et lors de la réunion qui se tient 15 jours après avoir posé la question, la direction dit OK, mais seulement si les salariés en refont la demande. Et pendant ce temps-là, les salariés travaillent dans de mauvaises conditions ! Quel mépris pour les salariés qu'elle emploie !

VESTIAIRE FEMME ABATTOIR

- Les salariés de l'abattoir sont trop nombreux par rapport à la superficie du vestiaire, ils sont les uns sur les autres, sans compter le poteau situé trop près du placard qui gêne l'ouverture. Les salariés pourraient-ils réintégrer leur ancien vestiaire où leur trouver un lieu plus adapté ?

Pour la Direction, c'est NON ! La répartition actuelle permet d'utiliser les vestiaires.

Après débat, la direction va quand même vérifier certains dire car lors d'une précédente réunion nous avons expliqué que les femmes étaient plus nombreuses dans un petit vestiaire et que les hommes étaient moins nombreux dans un grand vestiaire et qu'il serait bon d'inverser.

- Dans le vestiaire abattoir femme, serait-il possible de rajouter un ressort de fermeture à la porte allant au couloir, afin que les femmes sortant de la douche ne soient plus à la vue de tous les salariés passant dans le couloir ?

La Direction a mis un groom.

- Pourriez-vous mettre le même système que dans les douches de l'ancien vestiaire femme car l'eau qui arrive est brûlante, ce qui est très désagréable et éviterait des risques de brûlures ?

Refus de la Direction. C'est un problème de plomberie qu'ils ne modifieront pas, les salariés n'ont qu'à pas couper l'eau au milieu de la douche...



Environnement... !? ou Profit ?!



=> La direction a choisi !



DIVERS

- Le couloir du haut, menant du vestiaire abattoir au grenier, est très chaud l'été et très froid l'hiver. Comment remédier à ce problème, les femmes de ménage en pâtissent. Attendez-vous qu'il y ait un malaise dû à la chaleur ou une chute due à l'humidité constante l'hiver ?

La direction nous informe qu'il y aura aucun budget concernant ce problème et que s'il y avait un accident, elle était persuadée que la CGT frais une attestation salariés blessé.

Ce sera bien évidemment le cas. Mais quel mépris les salariés qui travaillent tous les jours dans ces conditions ! (surtout quand les dirigeants qui osent répondre cela ont des privilèges sur leurs horaires aménagés ou ont des véhicules de fonction)

- Les questions pour le CSE doivent être remise au service du personnel, comment expliquez-vous que le mois dernier, les questions d'un syndicat ont été remises au secrétaire du CSE ?

Les questions ont été remises au secrétaire qui les a transmises au service RH sans avoir signé la réception. Il y a un règlement intérieur du CSE, il serait bien que chaque syndicat l'applique. D'autant plus quand ils l'ont signé. 😊

POULET

- Sur la ligne « aiguillette », une salariée a demandé au chef de ligne l'autorisation d'aller aux toilettes, cette personne lui a répondu « non » prétextant n'avoir personne pour la remplacer !? Trouvez-vous cela normal ? Le chef de ligne n'est-il pas tenu de faire les remplacements en cas d'urgence ? Les salariés ne peuvent-ils plus aller aux toilettes quand le besoin s'en fait sentir ? Merci de faire une communication globale et rapide à l'ensemble des salariés sur la possibilité d'aller aux toilettes et aux supérieurs de prévoir le remplacement ou d'arrêter la ligne si la direction ne prévoit pas le personnel suffisant pour travailler "dignement" !

La direction nous confirme qu'il y a bien une personne dédiée pour remplacer le besoin d'aller aux toilettes et qu'elle ne cautionne pas ce qui s'est passé.

Ouf ! Heureusement que la direction ne cautionne pas ! N'empêche qu'il est inadmissible d'avoir à remonter de tels problèmes ! Ils ne devraient pas exister !

- Les salariés ne savent jamais quand il y a un « trou » ou un changement de lot. Qui doit prendre la responsabilité de le signaler ?

C'est la personne du transfert qui doit signaler le changement de lot au chef d'équipe ou au chef de ligne. À priori, cette organisation n'est pas au top car cela ne fonctionne pas.

BUREAUX

- Quelle va être la nouvelle organisation du SAV pôle et celle du SAV à l'ADV ? Il va y avoir un surplus de travail au SAV à l'ADV car les salariés devront valider les dossiers, les imprimer etc... ? Le personnel de ce service n'arrive déjà pas à être à jour dans son quotidien, allez-vous renforcer le service ?

L'organisation retenue sera communiquée en temps et en heure aux personnes concernées.

Il faut croire que ceci est un secret d'état. Ce n'est pas étonnant que LDC ait si mauvaise réputation au vu de leur communication. Ils voudraient nous faire croire qu'ils ne savent toujours pas comment ils vont s'organiser...

Nous n'en croyons pas un mot, et heureusement ! Sinon ce serait la preuve que notre direction est totalement incapable ! Ce qui ne doit quand même pas être le cas.

RELANCE SUR LES QUESTIONS DEJA POSEES ET TOUJOURS EN ATTENTE DE VOS REPONSES

- En cas d'incendie, pouvez-vous faire des exercices d'évacuation afin de savoir où les salariés doivent se diriger ?

Il est prévu de donner ces informations, mais à ce jour la Direction n'a pas donner de date

Heureusement que la sécurité est une priorité de LDC Bourgogne !? Parce que sinon qu'est-ce que ça serait ?

😞 Et nous sommes encore plus désespérés de certaines remarques d'élus d'autres syndicats 😞, qui osent parler en réunion du prix et du coût de cette alarme au détriment des salles de la sécurité des salariés. À vomir ! Il y a de quoi avoir honte de dire de telles choses ! 🤢

- Quel est le taux d'emprunt à la holding ?

La Direction refuse de nous donner les taux appliqués. Elle se contente juste de dire : "Le taux emprunté à la holding est inférieur par rapport aux banques".

La Direction sait très bien pourquoi elle refuse de le dire et c'est pour cela que l'on va creuser !

En effet, c'est une manière cachée de faire remonter des 😊 profits à la holding et donc aux actionnaires. Et pour la CGT, si la direction refuse de communiquer de manière transparente, c'est qu'elle a quelque chose à cacher !

- Quand allez-vous remettre la bâche vers les commandes ? Elle doit être réparée depuis la réunion du 18 juin !

Un store banne a été mis à la place

- La formation pour tuteur au quai vif a-t-elle eu lieu ?

Non elle n'a pas eu lieu, elle aura lieu fin d'année

- Pourrions-nous avoir la commande des surblouses ?

La direction ne se souvient pas de cette question.

C'est surtout qu'elle ne peut pas nous prouver qu'elle a fait cette commande et qu'il est plus facile de mettre ça encore une fois sur le dos des fournisseurs.

- Où en est l'étude des vestiaires du haut ?

La direction ne se rappelait plus de ce problème !?

Nous l'avons invitée à faire le nécessaire rapidement cette fois-ci

- Où en êtes-vous de l'approvisionnement des manchettes ?

Les achats se font en fonction des commandes du groupe

Et bien, nous avons plus qu'à attendre comme d'habitude !

- Où en est l'analyse pour l'amélioration des cartons ?

D'après la Direction, une amélioration a été effectuée.

Mais là encore, il faut épuiser l'ancien stock.

- Où en est la demande de "Racks" sur Sablé ?

Pour la réponse il faudra attendre le retour du directeur